

## Orientation d'un étudiant en reprise d'études : Un casse tête ?

Par **Nov158**, le **15/03/2017** à **12:29**

Bonjour !

Je me présente brièvement,

J'ai 23 ans, et après un DAEU obtenu avec mention, j'ai intégré une faculté de droit cette année.

J'avais arrêté mes études à 16 ans : Pas de bac, pas de lycée, depuis, j'ai travaillé en continu ( 4 ans d'expérience, beaucoup de commercial ) et j'avais plutôt bien évolué dans une entreprise de conseil qui m'a renvoyé sur les bancs de l'école au vu de mes envies futures. Bref, je découvre le droit, et je m'en sors bien : pour l'instant, S1 validé à 12 de moyenne et j'ai 16 de moyenne en civil pour le S2.

Au vu de mes résultats et de ma passion, j'ai commencé à imaginer pouvoir accéder à des masters côtés ou même à des doubles cursus en licence..

J'ai été voir le conseiller d'orientation de ma faculté et la : grosse déception.

Je veux faire du droit des affaires, du droit social et pourquoi pas du droit pénal des affaires, ça va dans la continuité de mon expérience pro.

Voilà la réponse de mon conseiller : Vous aurez 26 ans en M1, l'écart avec vos camarades sera trop grand, oubliez les universités parisiennes dans ce domaine (Assas, sorbonne, Dauphine ou le m2 de cergy ) c'est joué d'avance.

Je voulais candidatet au DJCE d'assas des l'année prochaine : " Hahah non, déjà vous n'êtes pas de la faculté, en plus avec votre âge, et votre parcours atypique, c'est non malheureusement "

Pareil pour le magistère de La Sorbonne..Je pensais qu'une expérience pro pourrait apporter quelque chose..

L'avocature ? : " déjà vous aurez du mal à trouver un stage à 26/27 ans en M2, alors pour trouver un cabinet d'avocat, ça semble impossible vu la conjoncture actuelle "

Son conseil : faire de l'alternance des que possible ou viser des m2 parisiens hors grosses facultés,

Réfléchir à la possibilité de passer les concours de la fonction publique

Prier pour ne pas être vue comme une éternelle étudiante,

Je suis finie d'avance ou quelqu'un peut contredire avec la réalité actuelle ?

Par **Xdrv**, le **15/03/2017** à **12:41**

Bonjour,

Tout d'abord ce que dit votre conseiller est vrai, MAIS.  
En effet vous visez les facultés les plus prestigieuses de France et, en plus, le DJCE.

Tout est possible mais rapprochez vous des villes de province qui sont moins sélectives, élitistes :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/03/2017** à **12:56**

Bonjour

Je rejoins marcu13. Dans ma promotion de M2 droit des affaires, il y avait une femme qui avait 50 ans.

Par **Nov158**, le **15/03/2017** à **12:58**

Merci,

Je comprends parfaitement, habitant Paris même cela me semblait logique de viser des facultés de ma ville avant tout, qui plus est, meilleures dans le domaine.

L'âge est donc réellement un frein dans ces parcours élitistes?

Est ce qu'il y a quelque chose que je puisse ajouter à mon cv pour ne pas être rejeté sur le papier uniquement sur ce critère et arriver au moins à l'oral? Certain types de stage par exemple..

le DJCE je sais que c'est un ovni, qu'il est même plus question d'âge tellement il est sélectif, mais son côté hyper professionnalisant " rapidement " m'attirait,

Savez vous si il existe d'autres types de parcours qui professionnalisent assez vite ? Même à partir du m1?

( désolée pour toutes les questions ! )

Par **Xdrv**, le **15/03/2017** à **13:02**

En réalité l'âge n'est pas tellement un frein, mais déjà Assas demandent d'avoir 14 de moyenne en L1, L2 et L3 donc c'est assez... restrictif.

Vous pouvez accéder au DJCE mais peut être pas à Paris